



Les services de la Police Nationale ne prennent plus en compte les demandes de surveillance effectuées en Mairie. Si vous voulez bénéficier de ce service, merci de prendre attache avec eux ou de vous inscrire sur [service-public.fr](http://service-public.fr).



SAINT-JULIEN-LES-VILLAS



ROSIÈRES-PRES-TROYES



SAINT-PARRES-AUX-TERTRES



PONT-SAINTE-MARIE



BRÉVIANDES

Tél : 03.25.71.79.40 // 06.75.21.42.06

## OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

VILLE DE :

**1. IDENTIFICATION DU REQUERANT**

- NOM, PRENOM
- ADRESSE COMPLETE
- VILLE
- TELEPHONE
- DATE DE DEPART  DATE DE RETOUR
- PERSONNE AUTORISEE A ENTRER ?  NON  OUI →
- NOM, PRENOM
- ADRESSE COMPLETE
- COMMUNE ET CODE POSTAL
- TELEPHONE PORTABLE

**2. PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'INCIDENT**

- NOM, PRENOM
- ADRESSE COMPLETE
- COMMUNE ET CODE POSTAL
- TELEPHONE FIXE OU PORTABLE

**3. LIEU DE CONTACT PENDANT VOTRE ABSENCE**

- NOM, PRENOM (OU SOCIETE)
- ADRESSE COMPLETE
- COMMUNE ET CODE POSTAL
- TELEPHONE FIXE OU PORTABLE  TELECOPIE

**4. OBSERVATIONS PARTICULIERES**

- ALARME  PIEGES  CHIENS  CHATS AUTRES ANIMAUX :
- SOCIETE DE TELESURVEILLANCE
  - ADRESSE COMPLETE
  - TELEPHONE  TELECOPIE

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, reconnais que la présente demande n'engage en aucune manière, ni la responsabilité de la ville ni celle de la police municipale en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incidents divers. Cette opération est effectuée gratuitement par la police municipale.

FAIT A  LE

Signature du requérant  
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

